

14^e Edition de La Semaine du Son

« Pour une meilleure compréhension de la parole dans les programmes audiovisuels »

Compte-rendu, par Claude-Yves Robin, de la table ronde animée jeudi 26 janvier à 18h, à France Télévisions *De la prise de son à la diffusion sur le poste de télévision, de radio ou sur le téléphone mobile en passant par l'élocution des comédiens, la compression en dynamique, la miniaturisation des haut-parleurs, cette rencontre de professionnels de l'audiovisuel s'emploiera à détecter les obstacles à la compréhension et à faire émerger des solutions.*

De g à dr :

Claude-Yves ROBIN, ex dirigeant de chaînes de télévision et consultant, Vice-président de La Semaine du Son

Michel DRUCKER, animateur de radio et de télévision, producteur d'émissions

Nicolas CURIEN, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Tania de MONTAIGNES, écrivain et chanteuse,

Matthieu PARMENTIER, coordinateur de projets R&D à France Télévisions

Laurent LAFRAN, ingénieur du son

Alain BESSE, responsable du secteur diffusion à la CST

Hervé DEJARDIN, ingénieur du son à Radio France

Blandine MASSON, en charge des Fictions à France Culture

Jean-Paul LOUBLIER, ingénieur du son, mixeur

Jean MAHE, président du HD Forum

Costa-GAVRAS, cinéaste (hors photo)

Jean-Louis HORVILLEUR, Audioprothésiste d.e. , membre du bureau de La Semaine du Son (hors photo)



Crédit photo : Christian Taillemite / La Semaine du Son 2017

La table ronde a dressé un état des lieux de l'évolution de la qualité du son depuis le passage au numérique des médias audiovisuels et a échafaudé des perspectives d'évolutions.

Costa GAVRAS a constaté que la qualité de la restitution du son a positivement évolué. C'est le cas, si on prend un même film diffusé dans les années 90 (son mono) et aujourd'hui (son stéréo). Néanmoins, la superposition de sons peut rendre incompréhensible les messages, par exemple lorsqu'un interlocuteur étranger est traduit en plus de sa voix.

Michel DRUCKER a rappelé que le son reste un art et que la captation musicale est de plus en plus une "usine impersonnelle" pour les artistes qui ne se reconnaissent pas toujours lors de la diffusion de leurs œuvres. Preuves en sont les tournées, qui requièrent des semi-remorques d'enceintes et qui ont découragé de grands interprètes de continuer à se produire dans ces conditions. Les différences de niveaux sonores entre les programmes le choquent et, à ses yeux, décrédibilisent les chaînes, notamment par rapport aux sons des publicités plus forts que les autres programmes.

Nicolas CURIEN répond que les normes de diffusions sont bien respectées, aussi bien par les chaînes publiques que par les chaînes privées. Le CSA effectue les mesures de contrôle. On peut regretter que le législateur n'ait donné au CSA qu'un rôle de contrôle des différences de volumes sonores ; il y a certainement d'autres éléments artistiques, journalistiques, à prendre en considération au niveau du sonore. Nicolas CURIEN, qui a repris les dossiers techniques sur le son depuis peu au sein du CSA, assure que les enseignements des débats de la présente table ronde lui permettront de se mettre à niveau et de faire d'éventuelles propositions au collègue.

Blandine MASSON a témoigné que la première fois qu'elle a écouté la version compressée d'une fiction radiophonique qu'elle avait réalisée, elle a été éduquée par le résultat : les nuances et autres subtilités avaient disparu ! Elle est optimiste car Radio France vit une « nouvelle vague » radiophonique imposée par les travaux à la Maison de la Radio. Comme au temps du cinéma de Truffaut et de Godard, la réalisation doit sortir : les équipes doivent faire des prises de son en extérieur, en milieu naturel et dans des lieux choisis, puisque les studios sont indisponibles. Ainsi, la fiction de France Culture est amenée à découvrir et faire découvrir une palette sonore diversifiée, impossible à réaliser en studios fermés.

Tania de MONTAIGNES raconte son étonnement, lors de la conception de son émission "Ouvert la nuit" pour France Inter, d'avoir dû âprement demander de faire des modifications dans le studio, destinées à créer des espaces dédiés : avec un lieu de convivialité et de dialogue, avec un bar, avec un endroit pour pouvoir s'exprimer et chanter debout... La formule de l'émission a été réussie et appropriée car chaque invité et visiteur imaginait un bar différent et un studio beaucoup plus spacieux. C'est peut-être aussi le rôle d'une émission de *talk radio* de faire rêver et de ne pas imposer à tous les invités d'être dans le même fauteuil autour de la même table. Pour ce qui est de la restitution des chansons des invités, la compression réduisait parfois l'authenticité des prises de son en direct.

Jean-Paul LOUBLIER rappelle que le mixage ne peut restituer que les sons et les voix qui ont été enregistrés, surtout si les réalisateurs minimisent le recours à la post-synchro, contrairement aux Anglo-Saxons.

Jean-Louis HORVILLEUR explique que l'intelligibilité dans les médias est critique pour une très grande partie de la population. Il montre l'effet d'une perte auditive moyenne sur l'intelligibilité, avec des exemples de phonèmes perdus, et explique les confusions phonétiques. Afin de donner une idée des audiences concernées, il précise que le déficit auditif touche environ 10% de la population française, soit plus de 6 millions de personnes. Après 50 ans, soit pour 25 740 075 personnes en France (fin 2016, INSEE), les atteintes de l'audition, en particulier la presbycusie, sont la cause la plus fréquente de surdité. Des problèmes d'intelligibilité, en particulier dans le bruit, commencent alors à se faire sentir...

Laurent LAFRAN estime que les micros individuels cachés dans les vêtements des comédiens ont fait perdre en dynamique sonore, en qualité de jeu, en intention artistique. Les comédiens et réalisateurs se focalisent sur la direction d'acteurs, davantage que sur la qualité sonore des mots et de la diction. Les dialogues sont également moins travaillés que par le passé. On considère que les propos seront intégralement enregistrés par les micros, même s'ils sont chuchotés, alors que les prises de son par perche imposaient aux comédiens de dire leurs dialogues de façon plus expressive et de tenir compte de la distance les séparant des micros perchés.

Jean MAHÉ pense que l'on reproche à tort aux opérateurs télécoms de limiter la bande passante du son stéréo. Le poids du son stéréo dans la transmission reste constant depuis plusieurs années, alors que le débit de l'image augmente. Les opérateurs garantissent aux foyers les plus isolés qu'ils auront le même son que les citadins.

Des spectateurs de la table ronde s'interrogent sur la place du son comparée à celle de l'image, dont on n'arrête de faire évoluer le débit, la qualité et la précision, notamment depuis le tout HD lancé le 21 avril 2016.

Alain BESSE pense que les intentions artistiques ne justifient pas tout. Ainsi, Emir Kusturica avait réalisé un film de guerre, dont le son était insupportable tellement il était puissant et violent. Il considérait que ses spectateurs devaient subir les mêmes outrages que ses personnages, à des niveaux sonores dangereux. La CST a imposé le respect des normes supportables. Au même titre, certains réalisateurs veulent parfois des dialogues à peine perceptibles pour le spectateur moyen, et préfèrent provoquer le trouble, ce qui est critiquable.

Laëtitia Carrère, une jeune comédienne dans la salle, témoigne que les acteurs font ce que le réalisateur leur demande en termes d'interprétation et qu'ils n'ont pas à discuter ou contester ses instructions.

Matthieu PARMENTIER raconte que les fictions en tenue d'époque avec un vocabulaire d'époque et une prise de son lointaine en extérieur sont caractéristiques des manques d'intelligibilité. Ces dernières années, certaines ont provoqué des réclamations de téléspectateurs. C'est dorénavant devenu rare. Il est souvent regrettable que les téléspectateurs ne profitent pas des meilleurs réglages sur leur téléviseur, leur chaîne stéréo ou leur barre de son. Les vendeurs n'expliquent pas que les réglages doivent être adaptés à l'usage et à l'audition de chacun ; une personnalisation est indispensable pour pleinement jouir de son équipement. Pour aller encore plus loin, France Télévisions a développé un *player* expérimental avec ses partenaires (Radio France, Ircam, Orange) dont la présentation a lieu sous nos yeux. Le principe est de donner la possibilité à l'internaute de faire des réglages pour mieux profiter du son du programme. En particulier, il peut choisir d'effectuer une balance entre les sons d'ambiance, l'accompagnement musical et les dialogues, les commentaires... Cette démarche est rendue possible en faisant livrer tous les programmes avec le son mixé sur deux pistes au lieu d'une : la version internationale sur la piste 1 et les voix françaises sur la piste 2. C'est un vrai service personnalisé pour chaque internaute. Les ingénieurs du son ne sont pas tous favorables à cette possibilité offerte au public, mais l'avis de France Télévisions est qu'il vaut mieux donner satisfaction au spectateur plutôt que l'inciter à zapper !

Hervé DEJARDIN invite à se rendre sur le site *Nouvoson* pour découvrir les travaux d'innovation de Radio France. Le son 3D, le son binaural, l'immersion, la réalité virtuelle sont de plus en plus pris en compte dès l'enregistrement et sont restitués sur internet. Le réseau actuel FM ne permet pas une telle transmission ; la diffusion radio numérique terrestre (RNT) devrait le rendre possible. Radio France se doit de ne pas être en retard par rapport au confort d'écoute et de perception sonore que le cinéma et certains jeux vidéos offrent au casque. Les moyens sont maîtrisés, régulièrement utilisés dans les studios de Radio France, mais pas généralisés. Radio France est à la pointe de l'innovation, notamment lorsqu'elle présente des concerts-fictions publics en son 3D WFS. C'est saisissant, c'est déjà demain ! Hervé DEJARDIN invite l'assistance à venir y assister au studio 104 (programme disponible sur le site de Radio France).

Par Claude-Yves Robin, Vice-président de La Semaine du Son

www.lasemaineduson.org et www.facebook.com/lasemaineduson



Une 14^e édition sous le signe des enjeux sociétaux du sonore

Par Véronique BALIZET Déléguée générale

Quels sont les risques auditifs encourus par les musiciens ? Comment penser ensemble le son des villes ? Faut-il améliorer l'intelligibilité des programmes audiovisuels alors que la population compte plus de 25 millions de personnes âgées de plus de 50 ans, dotées d'une ouïe de moins en moins fine ? Quelles sont la richesse et la diversité sonore des milieux naturels marins et terrestres, et comment les préserver ? Autant de questions, et bien d'autres, soulevées par cette quatorzième édition de La Semaine du Son qui a débuté lundi 22 janvier au Ministère de la Santé et s'est prolongée jusqu'à la mi-février partout en France, à Bruxelles et à Genève, rencontrant un public nombreux intéressé voire mobilisé par les enjeux sociétaux du sonore.

Ces sujets de conférences et de débats, l'association organisatrice fondée par Christian Hugonnet les puise dans les cinq domaines du son pour lesquels elle a rédigé et adopté une Charte du son qui chemine actuellement au sein de l'UNESCO et sera présentée à son prochain conseil exécutif, au printemps. Cette même charte a d'ailleurs été mise en musique par le chef d'orchestre Jean-Louis Vicart avec le concours de plusieurs compositeurs pour donner un concert spectacle très réussi à l'auditorium de la Bibliothèque nationale de France.

Les métiers du son n'ont pas été oubliés : les lycéens qui s'y destinent ont pu rencontrer les enseignants venus des meilleurs établissements et écoles lors de la 4^e édition du Forum des formations supérieures aux métiers du son qui s'est tenue au Conservatoire de Paris.

Enfin, pour que le plus grand nombre éprouve par l'expérience de la création que le son crée l'image, La Semaine du Son a lancé, dans la salle de projection du CNC, un concours de court métrage sur une bande sonore concoctée par les compositeurs Greco Casadesus et Grégory Cotti : les candidats pourront proposer jusqu'au 10 septembre leurs vidéos.

Présidé par le réalisateur Yves ANGELO, le jury réunit Alain BESSE (responsable du secteur diffusion à la CST), Greco CASADESUS (compositeur, co-créateur de la bande son du concours avec Grégory COTTI, président d'honneur de l'UCMF), Clément COGITORE (réalisateur), Wasis DIOP (compositeur), Véronique JOO'AISEMBERG (responsable Cinémathèque Afrique, Département Cinéma, à l'Institut Français), Thierry LEBON (mixeur), Charles NEMES (réalisateur), et Bob SWAIM (directeur du département international de l'EICAR, réalisateur). Les lauréats seront récompensés lors de la prochaine Semaine du Son, qui se tiendra du 22 janvier au 4 février 2018. Un rendez-vous à noter dès maintenant !

Pour en savoir plus ou adhérer à l'association : www.lasemaineduson.org



Lancement du concours avec Greco Casadesus entouré des membres du jury présidé par Yves Angelo.

